SAINT-JEAN LE BAPTISTE
ENSEMBLE SCOLAIRE À VALRÉAS

PROGRAMMATION 2023

C.A.P. A.E.P.E.

(CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance)

Dans une finalité éducative le titulaire du C.A.P. Accompagnant éducatif petite enfance conduit :
- des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant ;
- à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

CFC Saint Jean Le Baptiste
Rue des Ursulines – BP 49 - 84601 VALREAS
SIRET : 335 004 636 00023 - N° Organisme de Formation. : 93.84.03802.84.
Secrétariat : 04 90 35 03 40
Email : lyceepro@stjean84.cneap.fr

CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :
- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, halte-garderie, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants;
- en école maternelle; en accueil collectif de mineurs (ACM);
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale);
- en maison d'assistants maternels (MAM);
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).

Description du métier :

Outre ces activités communes aux trois contextes d'exercice professionnel, le titulaire peut conduire des activités spécifiques :
- en école maternelle : des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie ;
- en établissement d'accueil pour jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs : la participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;
- à son domicile ou celui des parents, en maison d'assistants maternels : la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour qui ? salariés, demandeurs d'emplois, particuliers

Prérequis :

L'admission en CAP se fait à la suite d'un recrutement en deux temps. Sélection sur dossiers des candidats. Les prétendants défendent ensuite leur motivation et leur profil lors d'un entretien individuel.

- Avoir 18 ans le jour de l'examen
- Être titulaires d'un diplôme de niveau Baccalauréat ou équivalent, ou CAP, BEP, CAPA, BEPA… Les titulaires de l'un de ces diplômes sont exempts de l'enseignement général et de ses épreuves finales ;
- Ne pas avoir de problème de dos, vaccination à jour.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation au CAP AEPE se déroule sur 10 mois de septembre à juin.

Durée : **400 heures de théorie et** 500 heures de stage en entreprise obligatoires.

Les enseignements sont dispensés par des formateurs professionnels.

Organisation du parcours de formation : en alternance : cf. le calendrier

Un formateur référent effectuera des visites de stages.

Lieu des cours : Centre de Formation Continue St Jean le Baptiste à Valréas, environnement favorable à l'approche de l'univers : salles de cours, salle technique, Internet…

Effectif par session: minimum 5, maximum 15

Moyens pédagogiques : Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle, travaux pratiques, salle de puériculture, salle polytechnique (cuisine, entretien des locaux).

Modalités d'évaluation des compétences et capacités : examen final, présentation à l'examen du CAP AEPE

Programme de la formation

1 - ENSEIGNEMENT PROFESSIONNNEL :

- Développement de l'enfant : les sphères du développement de l'enfants, les troubles du développement de l'enfant, mise en place d'activités d'éveil et de jeu.
- Milieu professionnel : transmission et communication. Accueil de l'enfant et de sa famille.
- Prévention, Santé et Environnement.
- Biologie et santé Hygiène et confort de l'enfant, anatomie et physiologie, maintien de l'intégrité de l'organisme, accidents et maladies infantiles.
- Nutrition/Alimentation, cours sur la nutrition et l'alimentation de l'enfant de 0 à 6 ans.
- Cadre juridique Cadre politique et administratif de la France, protection sanitaire et sociale de l'enfant et de la famille, statut juridique de l'enfant et de la famille.
- Entretien des locaux et équipements Aménagements et équipements généraux des espaces de vie du jeune enfant dans le cadre d'un accueil à domicile et en collectivité, hygiène et entretien des équipements et des locaux en milieu familial et collectif.

2 – PARTIE PRATIQUE
(Stages obligatoires) 14 semaines (448 heures minimum)

- soit 7 semaines auprès d'enfants de moins de 3 ans (Ep1) et 7 semaines auprès d'enfants de moins de 6 ans (Ep2), dont deux périodes de 3 semaines consécutives.

EXAMEN – CAP AEPE

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance	Coef.	Forme	Durée
EP 1 : Accompagner le développement du jeune enfant	7 **(*)**	Ponctuelle Oral + Ecrit - PSE	25 mn 1 h
EP 2 : Exercer son activité en accueil collectif	4	Ponctuelle écrite	1 h 30
EP 3 : Exercer son activité en accueil individuel	4	Ponctuelle Oral + pratique	Maximum 2 h

(*) *Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)*

DISPENSES
Les dispenses d'épreuves du CAP AEPE pour les épreuves générales concernent tous les candidats déjà titulaires d'un diplôme français ou européen de niveau V au minimum. A savoir, les titulaires des diplômes suivants :
- CAP ou BE, BAC et au-delà, Diplôme ou titre professionnel de niveau V enregistré au R.N.C.P.

TARIFS

	Parcours complet	Parcours partiel		
	Titulaire d'un diplôme de Niveau V ou +	**CAP SAPVER**	**BEP ASSP**	**BEPA SAP**
Unité d'enseignements	EP1 EP2 EP3	EP1 EP2	EP1 EP3	EP2
Tarif adapté	2993€	2594 €	2594 €	1235 €

Les plus de notre formation

- Nous vous proposons de préparer le concours ATSEM : 21h00 de formation pour 140€
- Une journée d'intégration et de cohésion de groupe
- Trois journées de technique d'animation avec la création d'outils d'éveil pour le jeune enfant
- Un suivi personnalisé avec des bilans mensuels
- Deux visites de stages pour un meilleur accompagnement dans la pratique professionnelle

Les plus du centre de formation

- Une salle de repas équipée
- Un partenariat avec l'école maternelle St Gabriel pour la mise en place de projet commun (Lien théorie-pratique et observation).

PLANNING PREVISIONNEL DE LA FORMATION

Ce planning est proposé ici à titre d'exemple, il est par conséquent non exhaustif et peut être modifié avant le démarrage de la formation. Le planning « définitif » sera réalisé 2 à 3 mois avant le début de la formation (courant juin 2022).

La totalité des enseignements est de 400 heures, réparties sur 9 mois, à quoi peut s'ajouter la période de l'examen final.

2023					2024						
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Me Toussaint	1 Ve	1 Lu Jour de l'an 1	1 Je	1 Ve	1 Lu Lundi de Pâques	1 Me Fête du Travail	1 Sa	1 Lu 27
2 Me	2 Sa	2 Lu 40	2 Je	2 Sa	2 Ma	2 Ve	2 Sa	2 Ma 14	2 Je	2 Di	2 Ma
3 Je	3 Di	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me	3 Sa	3 Di	3 Me	3 Ve	3 Lu 23	3 Me
4 Ve	4 Lu 36	4 Me	4 Sa	4 Lu 49	4 Je	4 Di	4 Lu 10	4 Je	4 Sa	4 Ma	4 Je
5 Sa	5 Ma	5 Je	5 Di	5 Ma	5 Ve	5 Lu 6	5 Ma	5 Ve	5 Di	5 Me	5 Ve
6 Di	6 Me	6 Ve	6 Lu 45	6 Me	6 Sa Épiphanie	6 Ma	6 Me	6 Sa	6 Lu 19	6 Je	6 Sa
7 Lu 32	7 Je	7 Sa	7 Ma	7 Je	7 Di	7 Me	7 Je	7 Di	7 Ma	7 Ve	7 Di
8 Ma	8 Ve	8 Di	8 Me	8 Ve	8 Lu 2	8 Je	8 Ve	8 Lu 15	8 Me Fête de la Victoire	8 Sa	8 Lu 28
9 Me	9 Sa	9 Lu 41	9 Je	9 Sa	9 Ma	9 Ve	9 Sa	9 Ma	9 Je Ascension	9 Di	9 Ma
10 Je	10 Di	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me	10 Sa	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu 24	10 Me
11 Ve	11 Lu 37	11 Me	11 Sa Armistice	11 Lu 50	11 Je	11 Di	11 Lu 11	11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Je
12 Sa	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve	12 Lu 7	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me	12 Ve
13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu 46	13 Me	13 Sa	13 Ma	13 Me	13 Sa	13 Lu 20	13 Je	13 Sa
14 Lu 33	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di	14 Me	14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di Fête nationale
15 Ma Assomption	15 Ve	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu 3	15 Je	15 Ve	15 Lu 16	15 Me	15 Sa	15 Lu 29
16 Me	16 Sa	16 Lu 42	16 Je	16 Sa	16 Ma	16 Ve	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma
17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me	17 Sa	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu 25	17 Me
18 Ve	18 Lu 38	18 Me	18 Sa	18 Lu 51	18 Je	18 Di	18 Lu 12	18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je
19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve	19 Lu 8	19 Ma	19 Ve	19 Di Pentecôte	19 Me	19 Ve
20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu 47	20 Me	20 Sa	20 Ma	20 Me	20 Sa	20 Lu Lundi de Pentecôte	20 Je	20 Sa
21 Lu 34	21 Je	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di	21 Me	21 Je	21 Di	21 Ma 21	21 Ve	21 Di
22 Ma	22 Ve	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu 4	22 Je	22 Ve	22 Lu 17	22 Me	22 Sa	22 Lu 30
23 Me	23 Sa	23 Lu 43	23 Je	23 Sa	23 Ma	23 Ve	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di	23 Ma
24 Je	24 Di	24 Ma	24 Ve	24 Di Réveillon de Noël	24 Me	24 Sa	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu 26	24 Me
25 Ve	25 Lu 39	25 Me	25 Sa	25 Lu Noël 52	25 Je	25 Di	25 Lu 13	25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je
26 Sa	26 Ma	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve	26 Lu 9	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve
27 Di	27 Me	27 Ve	27 Lu 48	27 Me	27 Sa	27 Ma	27 Me	27 Sa	27 Lu 22	27 Je	27 Sa
28 Lu 35	28 Je	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di	28 Me	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di
29 Ma	29 Ve	29 Di Passage à l'heure d'hiver	29 Me	29 Ve	29 Lu 5	29 Je	29 Ve	29 Lu 18	29 Me	29 Sa	29 Lu 31
30 Me	30 Sa	30 Lu 44	30 Je	30 Sa	30 Ma		30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma
31 Je		31 Ma		31 Di Saint-Sylvestre	31 Me		31 Di Passage à l'heure d'été		31 Ve		31 Me